

Comment se faire offrir ses cadeaux de Noël par l'Etat ?

Publié le : 14/11/2023

Auteur : Olifan Group

Bien remplir sa déclaration d'impôts au printemps permet de ne pas payer plus que l'on ne doit. Mais pas de miracle, pour réduire il faut agir maintenant !

Découvrez nos conseils :

☐ CONSEIL N°1 : MARIAGE OU PACS

Si vous envisagez de vous marier ou de vous pacser, sachez que si votre futur conjoint ou partenaire a des revenus nettement inférieurs, l'impôt du couple peut être réduit. Cependant, évitez de prendre cette décision uniquement pour des raisons fiscales.

☐ CONSEIL N°2 : UN ENFANT A CHARGE OU RATTACHE

Un enfant à charge ou rattaché peut réduire votre fiscalité. Notez aussi que si vous versez une pension alimentaire à un enfant majeur, il est souvent préférable de ne pas le rattacher fiscalement et de déduire cette pension, plafonnée à 6 368 € pour 2023.

☐ CONSEIL N°3 : DEDUCTIONS POUR FRAIS REELS

Il est possible de déduire certains frais réels de vos revenus, qu'il s'agisse de frais professionnels, de déménagement ou d'autres dépenses en rapport avec vos revenus

imposables.

☐ CONSEIL N°4 : DONNER A DES ORGANISMES

Si vous faites un don à des organismes d'intérêt général ou à certains autres groupes, vous pourriez bénéficier d'une réduction d'impôt, pouvant atteindre les 75%.

☐ CONSEIL N°5 : OPTIMISER SA FISCALITE PAR DES INVESTISSEMENTS JUDICIEUX

La fiscalité est une composante essentielle de votre stratégie d'investissement. Il est donc crucial de bien comprendre les mécanismes qui vous permettent d'optimiser votre imposition.

[su_button url="https://olifangroup.com/contacts/" target="blank" background="#8D1D22" size="4" radius="0"]Ensemble, optimisons votre patrimoine ![/su_button]

Pour profiter d'avantages fiscaux, vous pouvez investir dans le capital d'entreprises. Dans une perspective d'investissement à moyen terme, soutenir des entreprises innovantes permet non seulement de contribuer à leur croissance, de profiter de rendements mais également bénéficier d'avantages fiscaux. Des secteurs comme le viticole, forestier, ou agricole offrent des occasions d'investissement avec des incitations fiscales. Ces solutions sont généralement plus tangibles et peuvent offrir des horizons de sortie relativement courts.

Le PER est également un outil permettant de préparer votre retraite, de plus, les sommes versées peuvent être déduites de votre revenu imposable. Il est cependant important de noter que les sommes investies sur un PER sont généralement bloquées jusqu'à la retraite, sauf cas de déblocages anticipés. Certains dispositifs immobiliers, vous font bénéficier d'une réduction d'impôt en contrepartie d'un investissement immobilier. D'autres investissements peuvent générer un déficit foncier déductible de votre revenu global, réduisant ainsi votre base imposable.